Redon MAG

Magazine de la Ville de Redon

décembre 2023 **N° 120**

ACTUALITÉS
REPRISE DES MARAUDES

EGALITÉ FEMMES-HOMMES
UN PLAN D'ACTION À L'ÉCHELLE DE REDON

NOËL À REDON
CHALEUR HIVERNALE DANS LES CONTRÉES DE L'AVENT

Devenez bénévole !

La tradition des châtaignes grillées perdure lors de la Foire Teillouse grâce à l'engagement des bénévoles.

TÉLÉTHON

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023

10 H - 17 H • REDON

CLUEDO GÉANT · KERMESSE DU TÉLÉTHON

BUVETTE & RESTAURATION

CLOÎTRE SAINT-SAUVEUR & CENTRE-VILLE

INFOS : WWW.REDON.FR

AMICALE LAÏQUE BRIDGE CLUB

CAVALIER DES 3 PAYS

NEVER GIVE UP VTT

OTS TERRES DE SPORTS

CCAS DE REDON

VILLE DE REDON

SOMMAIRE

Retour en images
Foire des associations, Accueil des nouveaux Redonnais, Journées du patrimoine, Lancement de la saison du Carré 9

4/7

8/11 **Actualités**
Noël à Redon
L'agenda de Noël

13/17

DOSSIER SPÉCIAL
La vie associative bat son plein à Redon

18-19 **Education et prévention de proximité**

20/21 **Environnement**
Végétalisation de la Grande rue, accueil de stagiaires de l'IME La Rive

Culture et patrimoine
Le Carré 9 : place au spectacle !

22/23

24-25 **Solidarité**
Ateliers numériques, Feuille de route égalité Homme-Femme, Autour d'elles

26 **Confluences 2030**

27 **REDON Agglo**

28-29 **Agenda**

30 **Expression de la minorité**

Les Redonnais qui ne reçoivent pas le *Redon Mag* dans leur boîte aux lettres peuvent s'adresser au service Communication au 02 99 71 05 27 ou par mail : communication@mairie-redon.fr - *Redon Mag* Directeur de publication : Pascal Duchêne - Maquette : RIM Imprimerie - Impression : Calligraphy Print - Tirage : 5 000 exemplaires - Crédits photos : Ville de Redon - Hôtel de Ville : 18 place Saint-Sauveur - 35600 Redon - Tél. 02 99 71 05 27 - www.redon.fr - Pour prendre rendez-vous avec vos élus, veuillez contacter le secrétariat de la municipalité au 02 99 71 66 01.

Vivre à Redon

Pascal Duchêne
Maire de Redon

Chères Redonnaises, chers Redonnais,

Dans ce numéro de Redon magazine, nous mettons en lumière la diversité et la vitalité des associations de notre Ville. En cette période trouble, où la solidarité et l'entraide sont plus que jamais nécessaires, chacune d'entre elles contribue à créer des liens solides, renforçant le tissu social qui fait la force et l'éclat de notre Ville. Que ce soit dans le domaine culturel, sportif, social ou environnemental, nos quelques 150 associations et collectifs démontrent quotidiennement leur dévouement et leur capacité à mobiliser. En encourageant la participation de tous, ils créent un espace où chaque personne peut trouver sa place et s'exprimer, mais aussi contribuer à l'épanouissement d'une ville plus forte et plus solidaire.

Avec le monde associatif, la Ville met tout en œuvre pour favoriser et faciliter l'accès de tous à la culture, aux sports comme aux loisirs. Cette volonté procède d'une conviction, celle que la culture, les sports et les loisirs sont sources d'émotion, de connaissance et de dialogue, qu'ils participent pleinement à la construction de notre humanité, qu'ils concourent au développement de l'individu, à la construction de sa personnalité, à son élévation, mais aussi à sa participation à la vie sociale.

Le mois de décembre à Redon en est d'ailleurs l'illustration. Avec ses partenaires, la Ville proposera tout au long du mois des moments féériques pour les enfants et les plus grands. Marchés de Noël, spectacles, ateliers créatifs seront au rendez-vous pour répandre la magie des fêtes. C'est le moment de se réunir, de partager des moments précieux et de réfléchir aux projets de l'année qui s'annonce. Ensemble, continuons à faire de notre Ville un lieu où chacun trouve sa place, où les idées fleurissent, et où la vie associative demeure le symbole de notre engagement collectif.

Au nom des élus, de l'ensemble des services de la Ville et du Centre communal d'action sociale, je vous souhaite une très belle année 2024. Qu'elle puisse vous apporter le bonheur et la santé, qu'elle soit porteuse de nouveaux défis et de réussites pour chacune et chacun d'entre vous.

3 SEPTEMBRE 2023
Foire des associations

16 ET 17 SEPTEMBRE 2023
Journées européennes du patrimoine

16 SEPTEMBRE 2023
Accueil des nouveaux Redonnais

26 SEPTEMBRE 2023
Forum de la prévention

29 SEPTEMBRE 2023
Soirée de présentation de la saison culturelle 2023-2024

29 SEPTEMBRE 2023
Mini-marronnaises

3 OCTOBRE 2023
Thé dansant du CCAS

13 OCTOBRE 2023
Ciné-débat
« La promesse de l'aidant »

10-31 OCTOBRE 2023
Exposition des Jardins Saint-Conwoïon

11 OCTOBRE 2023
Semaines d'information sur la santé mentale

24-29 OCTOBRE 2023

48ème édition de la Bogue d'or

27-29 OCTOBRE 2023

Teillouse

22 OCTOBRE 2023

Octobre rose

LEVER LE RIDEAU, ateliers créatifs et solidaires

Automne 2023. Au 5, rue Jacques Prado, on s'active à la fourmilière Lever le Rideau. Comme chaque année, les 22 salariés des ateliers d'artisanat culturel préparent les animations de Noël.

Lever le Rideau s'emploie à nouveau, cette année, à illuminer le centre de Redon au mois de décembre. *« Parmi toutes les commandes qui nous sont passées chaque année, celle de la Mairie de Redon pour les animations de Noël nous tient tout particulièrement à cœur »*, explique Fabien Renaud, responsable de Lever le Rideau. *« La dynamique coopérative entre les services de la Ville et nous génère une relation de confiance mutuelle qui permet à notre équipe d'exprimer pleinement sa créativité »*.

Une créativité au service du territoire

Au cœur du projet de Lever le Rideau, il y a l'attachement à un territoire, celui du Pays de Redon. C'est sur ce territoire que se déploient en priorité les savoir-faire des ateliers : signalétique, décors, scénographie, sérigraphie, costumes, événementiel... des réalisations sur-mesure visibles à Tropical Parc (Saint-Jacut-Les-Pins) ou bien encore à l'Office de Tourisme de Redon. Lever le Rideau s'investit également aux côtés du Planning Familial national et du MarSoins de Redon (aménagement du véhicule médical de dépistage et de sensibilisation à destination des habitants). Une créativité qui se retrouvera dans la scénographie des manifestations des fêtes de fin d'année :

Le véhicule médical des MarSoins de Redon a entièrement été aménagé par les salariés de Lever le rideau.

« Les animations de Noël sont un moment privilégié pour nos salariés, pour montrer leur attachement à Redon », poursuit Fabien Renaud. *« Ce que nous visons, avec la Municipalité, c'est travailler sur le vivre ensemble, transformer l'espace public, pour permettre à tous de se l'approprier d'une manière différente durant ce moment particulier de la fin de l'année. Les animations que nous préparons visent un public familial, mais pas seulement. Nous souhaitons favoriser l'intergénérationnel et la rencontre. »*

Un chantier solidaire

Lever le Rideau, c'est un chantier d'insertion, créé au début des années 2000, par l'association La Fédé. *« Nos clients font appel à Lever le Rideau pour la qualité de nos productions artisanales et locales, mais aussi pour les valeurs d'éducation populaire, de solidarité et d'inclusion que nous portons. À ce titre, la commande publique est essentielle, car elle manifeste l'adhésion de nos collectivités locales à notre projet d'inclusion socio-professionnelle. La relation de confiance que nous avons construite avec la Ville de Redon, fondée sur des valeurs partagées, contribue à nous permettre de développer un vrai parcours inclusif pour les salariés du chantier d'insertion. Ainsi, à travers Lever le Rideau, la solidarité du territoire s'exprime pour ces habitants que nous accompagnons, à un moment de leur vie où ils ont besoin d'une attention particulière »*. Pour mettre en œuvre ce parcours, La Fédé salarie deux encadrants techniques, mais également une conseillère en insertion professionnelle, qui accompagne les personnes en contrat d'insertion dans leurs démarches. La finalité de cet accompagnement est de permettre au salarié de retrouver du sens dans son projet de vie.

Retrouvez Lever le Rideau à l'occasion des animations de Noël dans le centre de Redon. Vous pourrez y tester deux jeux de sociétés fraichement issus des ateliers. Mais aussi faire de la sérigraphie sur leur atelier mobile !

leverlerideau

NOËL À REDON 2023

Chaleur hivernale dans les contrées de l'Avent

Les Contrées de l'Avent font leur grand retour ! Au cœur de l'hiver, cet univers regorge de lieux chaleureux tels que sa célèbre clinique à doudous, son igloo-bar, l'atelier des lutins ou encore sa gare et son petit train magique… La Ville de Redon et Lever le Rideau vous promettent encore un Noël ludique, spectaculaire et familial !

LES 9, 10, 13, 16, 17, 20, 21, 22, 23 ET 24 DÉCEMBRE

VOYAGE DANS LES CONTRÉES DE L'AVENT

L'équipe de Lever le Rideau vous attend de pied ferme au blanc Pays, au Royaume des lutins et sur le Chemin des Garnements pour vous proposer jeux, animations et petite restauration en toute convivialité.

Participez à l'œuvre collective géante en compagnie de joyeux lutins et vilains garnements…

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON

10h à 17h

Cloître Saint-Sauveur et centre-ville

Cluedo géant, kermesse, Tombola avec jeux, animations sportives, tournoi d'échecs et de bridge. Buvette et restauration.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

9h à 18h

Les Halles

NOËL ORCHESTRA

15h et 16h30

Les plus grands succès puisés dans les répertoires traditionnels de Noël vous sont interprétés par ce talentueux quartet (trombone, tuba, banjo, batterie)..Des airs débordants de bonne humeur pour vous donner envie de chanter et de danser.

IMPERIAL MAJESTIC DREAM

15h45 et 17h15

D'élégantes échassières venues du froid s'arrêtent à Redon offrant au public une déambulation féerique et lumineuse poussant leur char à bulles et à gourmandises…

AVEC TOI

(SPECTACLE DE FEU PAR LA CIE FLAMMA)

18h30

D'une rencontre jaillit une envie, une idée qui fleurit, arrosée ensemble jusqu'à sa fin. De deux âmes en contact naît une immensité, celle de l'instant perdu dans le temps. De mains jointes, naît le mouvement, la danse à deux juste pour un instant.

LES 15, 16 ET 17 DÉCEMBRE

RACONTE-MOI EN GRAND… LES AVENTURIERS DE L'AVENT !

A partir de 18h (toutes les 30 mn)

Cloître Saint-Sauveur

Revivez les aventures incroyables et rocambolesque de Philéas et de son fils Ulysse expédiés bien malgré eux vers les lointaines contrées de l'Avent. Des rebondissements à n'en plus finir, des embrouilles en veux-tu en voilà, des coups de théâtre comme s'il en neigeait ! Mais une seule question : C'est par où qu'on rentre à la maison ?

Cette année la Ville de Redon innove dans sa programmation en vous offrant un spectacle vidéo, son et lumière très grand format. Une création originale du collectif d'artistes de « Raconte-moi En Grand », associé à Stéphane Adam en partenariat avec les élèves section artistique du lycée Saint-Sauveur.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

9h à 18h

Les Halles

DÉAMBULATIONS MUSICALES

A partir de 15h

Avec la batucada de Bains-sur-Oust et la fanfare Prise de Bec

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

16h

Hôtel de ville

Le Père Noël fait une halte à Redon ! Après une déambulation dans les rues il rejoindra son chalet de Noël place du Parlement pour une séance photos.

GINGERBREAD

16h30

Place du Parlement

Ce duo de chanteuses interprète les plus belles chansons de Noël, grands standards du jazz américain mais aussi chansons françaises populaires. Une douce harmonie pour un voyage dans la magie de Noël !

Renseignements complémentaires : 02 99 71 06 04 ou www.redon.fr

REPRISE DES MARAUDES, les patrouilles de sécurité du quotidien

En novembre 2017, la Municipalité lançait les maraudes. Ces patrouilles de sécurité du quotidien sont aujourd'hui relancées. Elles permettent à la gendarmerie, la police municipale, aux agents et aux élus de venir à votre rencontre afin d'échanger sur vos problématiques du quotidien.

Inscrite dans une dynamique visant à respecter la tranquillité de sa population, Le Conseil intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Redon et de Saint-Nicolas-de-Redon se réunit chaque année pour évaluer le niveau d'incivilité et de délinquance sur le territoire de la ville mais également pour décliner avec les partenaires de l'éducation, de la prévention et de la sécurité, un plan d'actions afin de lutter contre la délinquance.

C'est dans le cadre de ces échanges qu'en 2017, est apparue la nécessité de mettre en place les maraudes. Les constats réalisés par les élus ou les services montraient en effet que les victimes de troubles de l'ordre public ne savaient pas toujours à qui et comment s'adresser pour signaler des faits délictueux ou pour déposer plainte. Souvent, les services ou les élus étaient informés après coup car les victimes ou les témoins n'osaient pas appeler de peur de représailles.

Deux types de maraudes avaient été constituées pour rencontrer alternativement la population Redonnaise et les commerçants du centre-ville et de sa périphérie. Une patrouille composée d'un gendarme, d'un policier municipal et d'un éducateur spécialisé ou d'un agent de la vie commerciale, allaient à la rencontre de la population et des commerçants.

Interrompues lors de la crise sanitaire, la Municipalité souhaite aujourd'hui la reprise des maraudes. Depuis le 6 octobre, gendarmes, policiers municipaux, agents du CCAS, manager de commerce (le cas échéant) et élus viennent à la rencontre de la population, chaque vendredi, de 9h30 à 11h30, en alternance auprès des commerçants et des habitants, permettant ainsi à chacun de s'exprimer de manière libre et anonyme. L'équipe présente sur le terrain répondra à toutes les questions ou alerteront les autorités compétentes en cas de difficulté.

STATIONNEMENT, CIRCULATION, AMÉNAGEMENT : les travaux à Redon

Stationnement dynamique

La Ville de Redon a renouvelé les capteurs de stationnement dynamique installés dans 10 de ses zones de stationnement.

Le stationnement dynamique est une solution permettant de gérer les places de stationnement puisque les places disponibles sont indiquées en temps réel sur les panneaux de signalisation digitaux prévus à cet effet. Cela permet d'améliorer la fluidité de la circulation, de réduire le temps de recherche de place pour les usagers et donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Usés par le temps et les intempéries ou vandalisés, les capteurs de l'ensemble du parc de stationnement dynamique ont récemment été remis en état.

Expérimentation de mise en sens unique de la rue Notre-Dame

Afin de fluidifier et d'améliorer les conditions de circulation en centre-ville et dans le but de renforcer la sécurité des usagers, une phase d'expérimentation a été mise en place dans la rue Notre-Dame.

Ainsi, depuis le 2 octobre, et pour une durée de 6 mois environ, la rue Notre-Dame a été mise en sens unique, dans sa partie allant de la rue des Chaffauds à la rue Thiers. À noter que le double-sens de circulation est conservé dans la partie de la rue allant du boulevard de la Liberté à la rue Thiers.

Par ailleurs, les piétons restent prioritaires dans l'ensemble de la rue Notre-Dame et les vélos sont toujours autorisés à circuler à contre-sens de la circulation.

VIE COMMERCIALE

> Ouvertures :

- NBK : 11 rue Victor Hugo
  Restauration rapide de NAAN
- APEF : 33 rue Victor Hugo
  Services à la personne
- JOTUL : 7 avenue Joseph Ricordel
  Poêles et cheminées
- SG Barber : 34 rue des Douves
  Coiffeur, Barbier
- Cheminées Brisach : 2 rue Jacques Prado - *Cheminées*

> Changement d'enseigne :

- TOP OFFICE devient IO BURO :
  1 avenue Jean-Baptiste Lelièvre
  Fournitures de Bureau
- Épicerie Loïc Pinard devient City Market :
  68 rue Saint-Michel - *Épicerie*

> Fermetures :

- Epicerie L'Incontournable :
  53 Grande rue
- Mercerie Anita :
  45 Grande rue
- Galerie Olivier Langlois :
  38 Grande rue
- Agapanthe en fleur :
  46 Grande rue
- Kids Around :
  19 Grande rue

UN CARRÉ CONFESSIONNEL agrandi au cimetière de la Riaudaie

Afin de proposer des sépultures adaptées aux croyances de tous les habitants de Redon, une extension du carré confessionnel a été aménagée au sein du cimetière de la Riaudaie.

Une trentaine d'emplacements supplémentaires orientés vers l'est sont ainsi disponibles pour les défunts dans les deux nouvelles allées aménagées.

DES AIDES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES pour la plantation de haies bocagères

La Ville de Redon soutient les projets de plantations de haies bocagères. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'aides techniques et financières.

En participant à la campagne de plantation, les Redonnais peuvent ainsi bénéficier de conseils et d'une étude personnalisée, de plants champêtres, de paillage biodégradable, de protections contre les gibiers, de tuteurs et d'une aide financière communale.

Il restera à leur charge 3 € du mètre de haie plantée et le coût du chantier de plantation.

- N'hésitez pas à contacter le CPIE qui porte ce projet, au 06 07 39 51 00 ou par mail : cpie-haiesbocagères@orange.fr.

UNE NOUVELLE CONNEXION entre les voies douces redonnaises

Un chemin connectant les chemins du Thuet et de la Barre a été aménagé en septembre dernier afin d'offrir une nouvelle continuité cyclable et piétonne au cœur de Redon.

Cette nouvelle portion permet de faire le lien entre le centre-ville et le nord de la ville. Pour ce faire, un chemin de 350 mètres a été créé entre le chemin de la Barre et la rue Beaurepaire et permet ainsi de regagner le chemin du Thuet. Cet aménagement entre dans le cadre du Schéma directeur vélo adopté par la Ville. L''aménagement d'une piste cyclable est au programme, rue de la Châtaigneraie.

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Redon possède un tissu associatif riche et varié.

Cette spécificité démontre l'altruisme de nos concitoyens. Vecteur de lien social, le bénévolat permet aussi aux associations de poursuivre leurs actions et de proposer des activités qui font la richesse de Redon, permettant notamment aux plus jeunes de s'épanouir à travers la vie culturelle, le sport...

Alors, vous aussi, engagez-vous en devenant bénévole !

« Les bénévoles de la Vestiboutique de la Croix-Rouge en compagnie du responsable de l'antenne locale de Redon, Yves Bocquet. »

BENOÎT QUÉLARD

Adjoint au maire à la vie associative, au sport et à la santé

“Plus que jamais, le monde associatif est le ciment de notre cité. Chaque bénévole, chaque dirigeant, participe au bien-être de nos concitoyens et, à ce titre, je souhaite remercier chacun d’entre eux pour son engagement.

A un moment où le monde devient de plus en plus égocentrique, ils démontent chaque jour leur altruisme et leur dévouement pour le bien-vivre ensemble.

L’éduction populaire si chère au mouvement associatif doit continuer à perdurer pour faire de nos enfants les citoyens engagés de demain.”

Scannez ce QR code pour consulter l'annuaire des associations de Redon.

DEMANDES de subvention

La Ville soutient le monde associatif avec les moyens mis à leur disposition mais aussi par des subventions annuelles.

Les associations adhérentes de l’OMCL (Office territorial des sports) et de l’OTS (Office territorial des sports) doivent se tourner vers leur office avant la fin de l'année 2023 pour réaliser leur demande de subvention.

Les autres peuvent remettre leur dossier directement à la mairie avant le 5 janvier 2024. Le formulaire est disponible sur le site www.redon.fr

106 C’est le nombre d’associations redonnaises engagées dans un office, sportif ou culturel :

73 associations à l’OMCL et 33 à l’OTS.

32 associations redonnaises non adhérentes d’un office ont réalisé une demande de subvention auprès de la mairie pour l’année 2023.

Le nombre d’adhérents dans certaines associations augmente cette année, notamment dans le sport.

Au FCAV, ils sont 540 foobtalleurs et footballeuses cette année, plus de 400 licenciés à la gym, 138 au basket…

DES MOYENS POUR FACILITER la vie des bénévoles

17 équipements sportifs sont mis à disposition des associations redonnaises. Complexe sportif, terrains de football, courts de tennis, piste de BMX….

En plus des équipements sportifs, diverses salles sont mises à disposition des associations pour leurs activités : la salle Saint-Conwoïon, la Ruche, la salle Nominoë. Du matériel (tables, chaises, coffrets électriques, etc) peut également être emprunté par les associations pour leurs événements et des emplacements de banderoles sont positionnés aux entrées de ville pour leur communication.

Pour plus de renseignements sur ces locations, contacter la Ville de Redon par téléphone en tapant 3 (location de salles), par mail (servicestechniques@mairie-redon.fr). Un formulaire est disponible en ligne sur le site www.redon.fr dans > Démarches en ligne > Divers.

« RENOUVELER LES ÉQUIPES POUR FAIRE VIVRE LES ASSOCIATIONS »

Nadine Quinton, nouvelle présidente de l'OMCL (Office municipal de la culture et des loisirs), et Guy Bédas, président de l'OTS (Office territorial des sports) expliquent le rôle de leurs structures et leurs points de vue sur le dynamisme associatif et le bénévolat redonnais.

Quel est le rôle de l'OMCL/OTS ?

Nadine Quinton (OMCL) : L'OMCL est le siège où les associations culturelles et de loisirs se regroupent pour faire du lien entre elles et se faire connaître auprès du public puisque nous assurons la promotion de toutes les associations membres. Nous recevons également les demandes de subventions puis nous les instruisons au sein du conseil d'administration en nous appuyant sur divers critères : nombre d'adhérents, création d'événements, volet social...

Guy Bédas (OTS) : L'OTS est une association qui a pour but de promouvoir et développer les activités sportives et l'éducation populaire sur le territoire. Dans notre fonctionnement interne, on a distingué quatre pôles d'action : éducation, vie des clubs, santé et inclusion (sport adapté et volet social). Parmi les projets en cours, on peut évoquer « Révise ton sport » relancé cette année à l'école Anne-Sylvestre avec un temps multisports le jeudi sur le temps de la garderie pour les CP-CE1. Une grande fête du sport redonnaise est aussi en préparation pour juin 2024 pour promouvoir les activités proposées par les associations redonnaises au moment où la France accueille les Jeux Olympiques.

Comment percevez-vous le dynamisme du monde associatif redonnais ?

Nadine Quinton (OMCL) : Cela fait 20 ans que suis à Redon et avant d'habiter ici, j'avais rarement vu autant d'associations dans une ville de cette taille. Tous les gens qui arrivent en Pays de Redon me disent que c'est un aspect incroyable de la ville. On trouve toutes sortes d'activités à Redon. C'est impressionnant !

Guy Bédas (OTS) : On compte 33 associations sportives à Redon et beaucoup de grandes villes n'ont pas cette richesse. Ces associations disposent toutes d'une qualité d'accueil en termes d'équipements et d'encadrements, avec des encadrants souvent diplômés.

Nadine Quinton (à gauche sur la photo) accompagnée de Nathalie Raithier, salariée de l'OMCL, et Guy Bédas (photo de droite), président de l'OTS. Des Redonnais particulièrement engagés dans la vie associative de leur ville.

Redon dispose d'une forte dynamique avec des clubs qui développent beaucoup d'actions et quand l'OTS est à l'initiative, les clubs répondent présents. On peut citer l'exemple de Bouge ton quartier, où une quinzaine de clubs sont investis. C'est beaucoup.

Comment se porte l'engagement bénévole à Redon ?

Nadine Quinton (OMCL) : C'est un engagement essentiel mais qui s'émousse quelque peu dans nos associations adhérentes. On se rend compte par exemple que peu de personnes veulent être à la tête d'une association. Et certains dirigeants qui souhaiteraient passer le relais ont du mal à le faire, faute de successeur. Il est important de renouveler les équipes et nous réfléchissons à des moyens de faciliter l'engagement de nouveaux bénévoles, comme des formations adaptées. Moi-même, j'ai commencé par un engagement à l'atelier d'art, où j'étais adhérente, en me disant que je n'étais pas seulement là comme consommatrice d'une activité mais aussi pour faire vivre l'association qui fonctionne avec le bénévolat.

Guy Bédas (OTS) : Il y a du monde, même si c'est moins vrai qu'à une certaine période. Le Covid a changé la donne et des gens qui étaient engagés depuis de nombreuses années se sont parfois investis sur autre chose. La fidélisation des bénévoles est un travail de longue haleine et nous travaillons sur le sujet à l'OTS. On aide notamment les associations à l'écriture d'un projet sportif qui peut comporter une partie expliquant qu'un club vit grâce à l'engagement bénévole (temps administratifs, animations, transport d'enfants). Certaines associations peuvent aussi indiquer qu'une licence peut impliquer un engagement bénévole minimal une fois ou deux dans l'année. Si ce n'est pas le cas, le prix peut être majoré. Dans la commission « Vie des clubs de l'OTS », nous réfléchissons à la formation et à la sensibilisation autour de la responsabilité des bénévoles.

ELLES S'ENGAGENT DANS LA VIE REDONNAISE

A 16 ans, Yuna est musicienne au Groupement depuis l'âge de 8 ans. *« Le bénévolat au sein de l'association est venu plus tard pour moi. La passion pour la musique m'a mené à nous investir au sein de l'association pour organiser des Fest-Noz, comme le Poiss'noz qui a lieu chaque année en avril. Nous étions tout un groupe de jeunes pour gérer le budget, l'organisation de la fête, la communication... Le Groupement nous a aidé dans notre démarche qui était une expérience très formatrice et qui nous permet de lier des connaissances dans le monde musical ».*

YUNA
Bénévole au Groupement culturel breton des Pays de Vilaine

CATHERINE
Bénévole au Ciné Manivel

Depuis 2016, Catherine accueille les spectateurs au Ciné Manivel et fait partie des 150 bénévoles qui permettent au cinéma associatif redonnais de proposer une riche programmation tout au long de l'année. *« Au début, je me suis engagée en voyant simplement l'intérêt d'aller gratuitement au cinéma. Mais aujourd'hui, je suis très impliquée et c'est très agréable. Je fais partie d'une commission pour les quinzaines de cinéma britannique et espagnol où nous prévisionnons les films et les sélectionnons pour une diffusion au grand public. J'en suis très contente et je le vis comme un privilège. Lorsqu'on s'occupe de la confiserie, de l'accueil ou de la vérification des salles, il y a des temps morts qui nous permettent de faire du lien entre bénévoles et il y a une très grande bienveillance dans les équipes ».*

LUCY
Bénévole au Cercle des nageurs du Pays de Redon

A 14 ans, Lucy vient de s'engager en tant que bénévole au sein de son club et fait partie des huit encadrants qui donnent de leur temps à la piscine et de la centaine de bénévoles du Cercle qui se tiennent à disposition du club pour apporter une aide ponctuelle ou régulière. *« En complément d'un coach salarié du club, j'encadre les plus jeunes autour des bassins deux fois par semaine, les mardis et vendredis après les cours. Je ne pouvais pas commencer avant cette année, au vu de mon âge. Plus tard, je souhaite devenir coach sportif et c'est un bon moyen pour moi de tester mon projet et de prendre de l'expérience. Lorsqu'on est dans un club, je trouve ça normal d'apporter son aide en tant que bénévole ».*

COMMENT S'ENGAGER ?

Contactez l'OMCL qui dispose d'un annuaire des associations au 02 99 72 18 72. Rendez-vous également sur le site www.redon.fr pour retrouver l'annuaire en ligne des associations.
L'OTS dispose également d'un site web : https://ots-paysderedon.bzh/

A LA CROIX-ROUGE, le bénévolat comme vecteur de lien social pour les bénéficiaires

A l'unité locale de la Croix-Rouge de Redon, les bénéficiaires de l'aide alimentaire peuvent s'engager comme bénévoles. Un moyen de participer à l'élan de solidarité et de créer du lien social.

Les rayons se vident et les bénévoles s'activent dans les allées. En cette matinée de distribution, le local redonnais de la Croix-Rouge française est un lieu animé.

« Avec l'aide vestimentaire, l'aide alimentaire est une activité moins connue de la Croix-Rouge par rapport à celle du secourisme, avec les postes de secours ou les formations », souligne Yves Bocquet, responsable de l'antenne locale. Et pourtant, 220 familles bénéficient d'une aide alimentaire chaque semaine et reçoivent un panier contre une participation symbolique. *« Ce sont majoritairement des retraités avec une petite retraite, des familles monoparentales ou des personnes avec des problèmes de santé ou ayant subi des accidents de la vie »*.

Des personnes qui sont parfois en recherche de lien et d'activité pour donner un sens à leur quotidien ou ayant tout simplement envie de participer à l'élan de solidarité qui leur permet de remédier à leurs difficultés. Car l'association propose aux bénéficiaires qui souhaitent s'engager d'épauler l'équipe de 120 bénévoles.

Engagement et intégration

Sens du contact et discrétion sont des qualités essentielles en tant que bénévole à la Croix-Rouge, en lien avec le public fragilisé reçu.

« On m'a demandé si je pouvais remplacer quelqu'un qui partait. Ça me permet de bouger un peu », souligne Jean-François, qui s'engage une demi-journée par semaine pour effectuer des ramasses dans les supermarchés locaux. *« J'espère prochainement ne plus avoir besoin de venir en tant que bénéficiaire, mais je pense continuer le bénévolat »*, ajoute-t-il.

En plus du sens et du lien social, le bénévolat est aussi un facteur d'intégration dans la société pour certains bénéficiaires. Kristina, originaire de Géorgie, prépare trois fois par semaine des colis, assure le tri et le rangement des locaux. Une mission qu'elle remplit depuis sept ans. *« Après plusieurs années de tracas administratifs, j'ai maintenant une carte de séjour et je peux chercher du travail, passer mon permis »*, sourit-elle.

> ***« Notre idée est d'avoir beaucoup de bénévoles pour que ce soit suffisamment souple et que ce ne soit pas trop de contraintes pour eux et que le bénévolat reste un plaisir. Le bénévolat ne fonctionne que si les gens ont plaisir à donner de leur temps. Et on reçoit beaucoup en donnant. »***
>
> ***indique Yves Bocquet***
> ***Responsable de l'antenne locale***

Tamuna, Hamlet et Kristina, originaires de Géorgie, ont pu bénéficier de l'aide alimentaire à la Croix-Rouge et s'engagent de façon régulière au sein de l'association. Une façon pour eux de s'engager dans un pays dans lequel ils souhaitent s'intégrer.

CROIX-ROUGE, UNITÉ LOCALE DE REDON
20 avenue Gaston-Sebilleau
02 99 71 46 81

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : des actions de prévention autour de l'aménagement urbain

La dernière fête de quartier de Bellevue a permis de tester divers aménagements pour favoriser les liens entre les habitants.

Deux groupes de travail sont formés par la Ville depuis fin 2022. Objectif : établir des propositions afin d'améliorer la sécurité publique à Redon. Premier bilan un an après.

Afin d'évaluer le sentiment d'insécurité au sein de la Ville, un groupe composé de gendarmes, policiers municipaux et des services éducatifs de la mairie a rencontré de nombreux acteurs qui travaillent dans le champ de l'éducation, du social, du logement ou encore de la santé, mais aussi des jeunes redonnais.

Ce diagnostic réalisé au printemps 2022 a démontré la nécessité d'aménager certains espaces urbains pour les sécuriser davantage et de réaliser de nouvelles actions de prévention afin d'anticiper les comportements à risque.

Trois priorités de travail

Deux groupes de travail, composés d'élus et techniciens, ont ainsi été formés en fin d'année 2022 afin de travailler sur ces deux thématiques. Aujourd'hui, la réflexion porte ses fruits.

Trois priorités sont établies : recréer du lien autour de la Maison des associations de Redon, limiter la vitesse et sécuriser davantage le Parc Anger, notamment lors de la concentration de personnes à certaines heures de la journée.

Des habitants inclus dans la réflexion à Bellevue

Le groupe « aménagement urbains et bâtimentaires » composé de six élus et de techniciens travaille ainsi sur les façons de se réapproprier certains espaces pour favoriser les liens entre les habitants. Dans le quartier de Bellevue, la relance de la Fête de quartier en 2023 a permis de créer un collectif d'habitants qui réfléchit, en plus de la préparation de cet événement annuel, à l'aménagement des espaces de vie. Fours à pains, bacs potagers, aménagements des parkings de la Maison des associations pour limiter les vitesses, panneaux d'affichages d'informations... Les idées des habitants ne manquent pas et le lien se fait désormais avec les élus et les services techniques pour leur mise en œuvre. La Fête de quartier est aussi une expérimentation grandeur nature où certaines initiatives mises en place ponctuellement pourraient perdurer comme l'installation de structures multisports ou les cheminements créés pour l'occasion à travers le quartier.

Sécurité au Parc Anger : une nécessité

Quant au groupe « prévention », il travaille lui aussi sur la mise en place d'actions complémentaires à celles déjà existantes. Le travail est déjà amorcé autour des Maraudes (lire page 10) et des actions auprès des jeunes au local Ti Dudi, de l'Espace jeunes, ou encore le travail mené en lien avec les CPE des établissements scolaires. Aujourd'hui, d'autres pistes de réflexion sont sur la table notamment pour assurer la sécurité des plus jeunes aux heures de pointe au Parc Anger. L'idée de modifier le stationnement des bus en lien avec Redon Agglo afin de fluidifier la valse matinale des 60 cars qui arrivent au même moment sur la place est évoquée. Avec, en ligne de mire, l'objectif constant d'assurer une meilleure sécurité pour les 6500 jeunes qui sont quotidiennement scolarisés à Redon.

UN FORUM DE LA PRÉVENTION pour les lycéens redonnais

Mardi 26 septembre, près de 1000 élèves en seconde au sein des lycées Beaumont et Saint-Sauveur ont participé au Forum prévention jeunesse organisé par la Ville de Redon au Carré 9.

L'objectif : aborder les thèmes de la sexualité, de la santé mentale et prévenir les conduites addictives et violentes. *« Nous avions déjà été sensibilisés à ces questions au collège mais c'est important de nous répéter ce genre de message. Surtout à notre âge où l'on peut être davantage confronté à des risques »*, indique Maho, en seconde au lycée Beaumont. Stands de prévention et expositions ont permis de sensibiliser les adolescents à ces questions.

Un théâtre-forum leur permettait ensuite de participer à des saynètes en tant que "spect'acteurs", afin d'apprendre à réagir face à des situations de harcèlement, en soutenant par exemple une personne vivant une situation oppressante. Les services enfance-jeunesse et médiation de la Ville de Redon étaient mobilisés pour organiser l'événement et accueillir les jeunes lors de cette journée annuelle.

Les élèves ont assisté à une représentation de théâtre-forum pour apprendre à réagir à des situations de harcèlement.

IME LA RIVE : ils découvrent le travail des Espaces verts

Durant toute l'année scolaire 2023-2024, quatre jeunes scolarisés à l'Institut médico-éducatif La Rive, à Redon, réalisent un stage d'immersion au sein du service des Espaces verts de la Ville.

Ce "parcours pré-professionnel" leur permet de s'immerger dans le quotidien d'un métier tout au long de l'année. Tous les vendredis matin, ils rejoignent ainsi le parc de Bel Air pour réaliser des travaux variés en collaboration avec le service des Espaces verts et sous l'égide de leur éducateur, Ronan Bureau.

Tondeuse, débroussaillage, désherbage, etc. Ils sont aux petits soins du parc public ! L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux exigences du milieu professionnel et expérimenter le travail en situation réelle.

"On est actifs, à l'extérieur, ça nous plaît beaucoup", indique Damien, 16 ans, qui est accompagné de ses camarades Jordan, Sabrina et Joachim.

Deux stagiaires de l'IME dans le parc de Bel air.

FEUX DE FORÊT : une vigilance renforcée

Depuis juillet dernier, la ville de Redon est classée comme zone à « risque modéré » de feux de forêt. Ce classement qui prend en compte la sensibilité de la végétation locale et les enjeux du territoire correspond aussi à la période de réchauffement climatique que nous vivons, rendant les espèces végétales plus fragiles.

Deux secteurs de la ville concernés

Cette réévaluation du classement entraîne de nouvelles obligations autour des deux principaux massifs boisés de Redon : le secteur du bois de Bahurel, comprenant également les bois de Beaumont et de Bruyère, ainsi que le secteur de la Ruche, englobant le bois du même nom et celui de la Houssaye.

Des obligations d'entretien pour la Ville et les propriétaires

Afin de limiter la propagation du feu en cas d'incendie, la Ville a désormais l'obligation de débroussailler sur dix mètres de part et d'autre des voies communales situées à moins de 200 mètres des massifs forestiers. Cette obligation concerne aussi les routes départementales et nationales.

Certaines portions de parcelles privées sont concernées par ces obligations, étant englobées dans la distance réglementaire de dix mètres. Dans ce cas, le débroussaillage sera directement géré par le gestionnaire de la voie (exemple : commune, département). Les propriétaires concernés seront informés directement de la mesure.

Les propriétaires de terrains bâtis dont la propriété est située à moins de 200 mètres des massifs boisés ont également obligation de maintenir débroussaillées leurs parcelles sur une distance de 10 mètres à partir du bâtiment. L'objectif étant de protéger les biens et les personnes qui y résident en cas d'incendie.

La cartographie des zones redonnaises concernées par ces nouvelles obligations sera mise à disposition sur le site de la Ville de Redon dans la rubrique Redon utile > Gestion des risques.

LA TRAME VERTE POURSUIT SON CHEMIN EN VILLE

Ramener du végétal en centre-ville de Redon, tel est le projet mené par la municipalité sur un tracé reliant la place de Bretagne à la Croix-des-Marins. La végétation reprend ses droits par étape en ville.

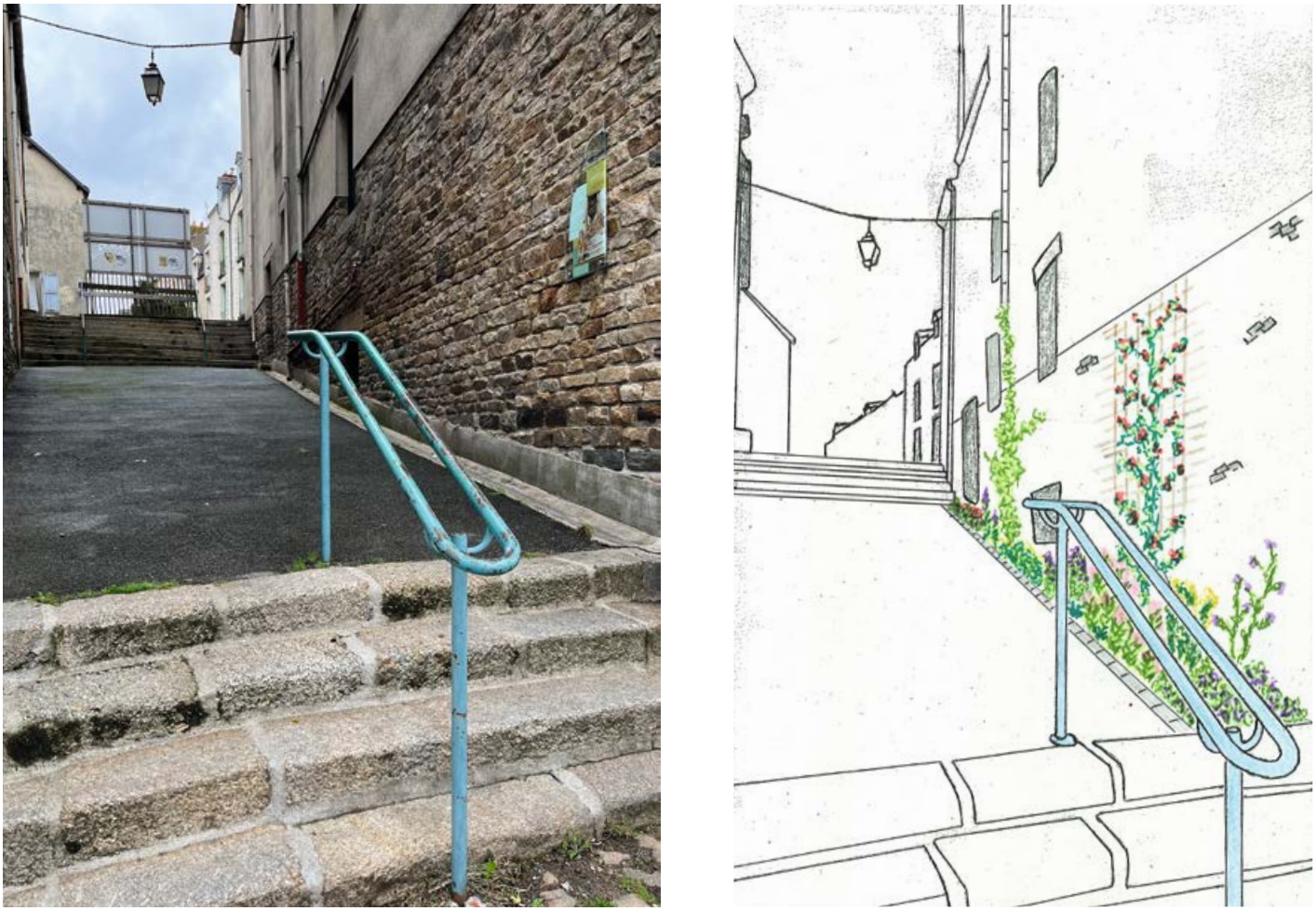

La Vallée de la Misère, entre le quai Duguay-Trouin et la rue du Port, sera végétalisée dans les prochains mois.

De la place de Bretagne à la Grande rue, le changement est palpable. Ici, des pavés ont laissé place à un nouveau massif fleuri. Là, un nouveau cheminement piéton prend place entre les végétations...

C'était un des objectifs de la municipalité depuis le précédent mandat : remettre de la nature en ville en créant une trame verte à travers Redon, de la Place de Bretagne à la Croix-des-Marins. Une démarche qui améliore le cadre de vie de chacun et permet dans le même temps de diminuer les îlots de chaleur tout en développant la biodiversité à travers la commune.

Le verdissement de la Vallée de la Misère

La réalisation de cette trame se poursuit aujourd'hui et la prochaine étape de ce projet passera par l'aménagement de la Vallée de la Misère, ruelle qui, de la rue du Port, rejoint le quai Duguay-Trouin en bord de Vilaine.

Cette courte rue d'une vingtaine de mètres en pente et dotée de deux escaliers sera prochainement agrémentée de plantes grimpantes et en parterres. Pour cela, des fosses de plantations seront créées en interne par les services de la mairie durant l'hiver. *« L'idée est de rendre cette rue plus attractive et moins minérale. Nous allons choisir des plantes qui demandent peu de soleil, car la rue est très ombragée »*, souligne Vincent Leloutre, responsable du service Espaces verts, appuyé par le service Voirie pour ce type de projet.

La création de poches végétales nécessite en effet le découpage de l'enrobé existant et la prise en compte de réseaux souterrains qui passent quelquefois à quelques dizaines de centimètres de la surface. Les riverains sont également impliqués dans la démarche puisqu'ils étaient eux aussi demandeurs de ce verdissement qui récolte l'appui du collectif du quartier du port.

LE CARRE 9 : PLACE AU SPECTACLE !

Après une première année qui a permis de retrouver les grands rendez-vous de l'ancienne Maison des Fêtes (salon de l'habitat, dons du sang, manifestations associatives…), Le Carré 9 dévoile déjà sa première saison culturelle !

Une programmation pour tous

L'objectif de la programmation du Carré 9 est avant tout d'offrir des spectacles où chacun, enfants, parents et grands-parents, doit pouvoir s'émerveiller et partager des moments riches en émotions. Depuis octobre 2023, les premiers spectacles de cette saison culturelle ont donné le ton : Marianne James, Djamil le Shlag, Gilles Servat…

En décembre, vous aurez le plaisir de retrouver le festival *Jazz en Pays de Redon*, organisé par l'association Notes de Swing, pour une soirée en mode cabaret (9 décembre). Et, à l'approche des fêtes de fin d'année, *Un flocon dans ma gorge* (19 décembre – à partir de 6 ans) invite les petits comme les grands à la découverte de la culture inuite.

En 2024, la saison culturelle du Carré 9 vous réserve encore d'autres surprises. **Le jeudi 15 février,** le célèbre mentaliste Viktor Vincent pose ses valises à Redon pour vous offrir en direct l'expérience du merveilleux et du fantastique.

En mars 2024, dans le cadre de l'événement municipal « Autour d'elles » qui valorise les droits des femmes et promeut l'égalité entre les hommes et les femmes, Le Carré 9 accueille deux spectacles : une soirée conte avec *Supers 8* (vendredi 8 mars) proposée par l'association redonnaise Olegya, Harmonie par la Voix ; et du théâtre de papier avec le spectacle *En avant toutes* de la compagnie Boom (jeudi 28 mars). Toujours en mars, à l'occasion de la Saint-Patrick, la salle va se transformer, le temps d'une soirée, en un pub irlandais avec le folk du groupe Imrana et la musique celtique moderne des DJs CELTES (jeudi 21 mars).

Coup de projecteur sur les acteurs culturels du territoire

Cette programmation 2023-2024 s'est également construite en partenariat avec les acteurs culturels du territoire. Dans ce cadre, ils bénéficient d'une infrastructure et d'un accompagnement professionnel. En 2024, d'avril à juin, la danse et la musique sont à l'honneur au Carré 9.

Ne manquez pas les prochains rendez-vous de nos partenaires :

- **Le West Brass Band** (dimanche 14 avril) organisé par Le 7 Conservatoire de musique de Redon Agglomération
- **La Soirée des Compagnies** (samedi 20 avril) dans le cadre des Renc'art Jazz organisé par l'association Cie Tatansa

Le groupe Edredon sensible lors de l'ouverture de la saison, le 29 septembre.

Le Stellar musique ensemble a ouvert la toute première saison du Carré 9, le 29 septembre dernier.

- La présentation de la 12e édition du festival des **Musicales de Redon** (jeudi 16 mai)
- **Les Concerts de poche** (samedi 15 juin) en partenariat avec Le 7.
- Sans oublier, autour du Carré 9, le festival d'art de rue **Quartier Libre** qui est organisé par Casus Délires les 8 et 9 juin 2024.

Aussi, dans le cadre du soutien de la Ville de Redon aux professionnels de la culture, Le Carré 9 accompagne 4 projets de création de spectacles que vous pourrez venir découvrir à l'occasion de restitutions publiques :

- **Maëva le voilà voilà** par Les Voilà Voilà : Résidence du 10 au 12 janvier.
- **Supers 8** par l'association Association Olegya, Harmonie par la Voix : Restitution publique prévue le 8 mars.
- **Future Folk Stories** par Bordures et alentours : Restitution publique prévue le 12 avril.
- Carte blanche au **7 Conservatoire de musique** de Redon agglomération : Quand les groupes de musiques actuelles rencontrent le Grand orchestre d'harmonie, le programme s'annonce explosif ! Un rendez-vous prometteur à ne pas manquer lors de la restitution publique le 25 mai 2024.

LE CARRE 9 : un lieu de vie culturelle

Pensé comme un lieu vivant ouvert à tous les Redonnais, la Ville de Redon vous propose de rejoindre la salle Le Carré 9 pour prendre part à la vie de l'établissement : placement du public, contrôle des entrées, accompagnement de l'accueil d'artistes, participation à la communication (diffusion, bandeaux...).

Le spectacle vivant vous intéresse ?
Vous souhaitez participer à la vie du Carré 9 ?

Faites-vous connaître en envoyant un mail à billetterie@mairie-redon.fr

LA SAISON CULTURELLE : mode d'emploi

Billetterie

- Vente en ligne : www.redon.fr
- Sur place : le jour des spectacles, les places disponibles sont en vente à l'accueil de la salle Le Carré 9, 2h avant le début du spectacle.

Placement

Le placement dans la salle est libre et se fait en fonction de votre heure d'arrivée.

Places de dernière minute

En cas de spectacle affichant complet, n'hésitez pas à vous présenter à la billetterie le soir même, il y a toujours des désistements de dernière minute.

Personnes à mobilité réduite (PMR)

La salle Le Carré 9 dispose de 8 places réservées aux PMR, vous êtes invités à informer l'équipe du Carré 9 (billetterie@mairie-redon.fr) au moment de votre réservation pour vous accueillir dans des conditions adaptées.

Retardataires

Attention, vos places sont garanties jusqu'à l'heure du début du spectacle uniquement. Pour respecter les artistes et les autres spectateurs, aucune entrée sera possible après le début du spectacle (hormis pour les concerts debout). Aucun remboursement ne sera effectué.

Beaucoup de plaisir et un peu d'interdits

Sauf autorisation, enregistrer, prendre des photos et des vidéos, manger et boire dans la salle sont interdits. Pour le confort de tous et le respect des artistes, les téléphones doivent être éteints au commencement du spectacle.

Renseignements

www.redon.fr
billetterie@mairie-redon.fr
02 99 72 60 75

LE NUMÉRIQUE, ce n'est pas toujours automatique

La première séance de l'atelier d'initiation numérique lancé par le CCAS en octobre dernier a permis à une vingtaine de Redonnais de se familiariser avec les outils numériques.

Cet automne, deux premiers ateliers numériques ont été proposés aux seniors redonnais. Une première action qui vise à réduire la fracture numérique chez les plus de 60 ans.

A la question « A quoi vous fait penser le numérique ? » de Sandra Solbiac, formatrice au sein de l'association Les Mulots, les réponses fusent.

Pour les participants au premier atelier numérique qui a débuté au CCAS en octobre dernier, qui ont tous plus de 60 ans, le tableau numérique est peu reluisant.

Et pourtant, tous ont la volonté de mieux appréhender cet outil pour son utilité dans leur quotidien : mails, photos, démarches administratives... *« Aujourd'hui, on ne peut plus faire sans »*, concède une stagiaire.

Tous les participants avaient pris connaissance de cette initiative du CCAS lors de la conférence du 26 septembre dernier consacrée à la prévention des arnaques sur Internet. Ce programme est financé grâce au soutien de Pour Bien Vieillir Bretagne et de la conférence des financeurs du département d'Ille-et-Vilaine.

Dix séances hebdomadaires pour apprendre et échanger

« Ces ateliers d'initiation sont destinés à des personnes qui n'ont jamais touché un ordinateur mais également à ceux ou celles qui ont besoin d'une mise à niveau », explique Sandra Solbiac, qui est aussi coordinatrice pour l'association Les Mulots, structure qui propose diverses formations d'initiation à l'informatique depuis une vingtaine d'années dans le secteur de Redon.

Utilisation du clavier et de la souris, d'une clé USB, création de dossiers pour classer ses documents...

Le programme des dix séances hebdomadaires est vaste et se fait par étape, en respectant le rythme de chacun. Chaque senior peut venir avec son propre ordinateur portable (s'il en possède), ce qui lui permet de pratiquer directement sur le matériel qu'il réutilisera à la maison.

Et chacun est invité à s'épauler tout au long de ce stage de dix semaines. « Car l'objectif de ces ateliers, c'est aussi de créer un moment de convivialité et de rencontre au-delà des apprentissages », relève Sandra Solbiac.

Un panel de solutions pour réduire la fracture numérique

Dans le cadre de sa feuille de route « Bien vieillir à Redon », le CCAS travaille actuellement sur de nouveaux dispositifs pour favoriser l'accès des seniors au numérique et éviter la fracture d'une partie de la population avec ces outils utiles et parfois nécessaires au quotidien.

En plus des premiers ateliers grand public mis en place fin 2023, l'équipe planche sur de nouvelles propositions.

Elle va également centraliser sur un seul support de communication toutes les solutions redonnaises permettant de réduire cette fracture numérique. Accès à du matériel reconditionné, proposition d'ateliers en groupe ou individuels, les solutions sont variées. *« Sur ce sujet, il faut multiplier les propositions pour s'adapter aux attentes du plus grand nombre »*, souligne Nadège Périon, directrice du CCAS.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : un plan d'action à l'échelle de Redon

Votée au conseil municipal de juin dernier, la feuille de route « Égalité Femmes-Hommes » se décline en une quinzaine d'actions concrètes impulsées ou encouragées par la Ville. Elle vise à inscrire l'égalité comme un principe de fonctionnement de la collectivité et dans les politiques publiques dont elle est à l'initiative.

La Ville de Redon s'engage pour l'égalité entre les femmes et les hommes et a pleinement intégré le sujet dans ses politiques locales.

« C'était un souhait de la municipalité de s'engager sur ce sujet déclaré grande cause nationale par le Président de la République », souligne Karen Lanson, conseillère municipale déléguée à l'insertion et aux droits des femmes depuis 2020. *« Aujourd'hui, peu de villes de taille moyenne ont adopté ce type de document mais surtout des collectivités avec une population plus importante (Nantes, Bordeaux, Toulouse...). »*

« Des actions sont déjà existantes à Redon. L'idée de cette feuille de route est de voir ce qui a déjà été réalisé et ce qu'il reste à faire ».

Un état des lieux à l'échelle de Redon a ainsi été dressé, s'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux réalisé par le CCAS en 2020 et sur les données du service ressources humaines de la Ville pour la partie interne à la collectivité.

Qu'apporte cette feuille de route ?

Cette feuille de route adoptée en juin structure un plan d'actions avec des propositions concrètes. C'est d'abord le cas du côté de la mairie pour un meilleur portage politique de la question et pour renforcer l'égalité professionnelle au sein de la collectivité. *« En essayant par exemple de développer la mixité dans certains emplois qui sont aujourd'hui genrés »*, explique Karen Lanson.

Les actions sont aussi pensées plus globalement à l'échelle de Redon pour lutter contre les violences sexistes et promouvoir l'égalité dans tous les domaines de la vie locale : sensibilisations, place des femmes dans l'espace urbain ou représentation dans le sport. *« Il est important de valoriser le rôle des femmes auprès des plus jeunes par de la sensibilisation. Autre exemple : lors de création de nouvelles voies à travers la commune, il y a aujourd'hui une très grande attention portée à la parité des noms »*, explique Karen Lanson. L'année prochaine, des équipements sportifs seront également baptisés du nom de personnalités féminines.

Portage politique de l'égalité femmes-hommes, égalité professionnelle au sein de la collectivité, contribution à la prévention et la lutte contre toutes les violences sexistes, promotion de la culture d'égalité dans la vie locale : **les quatre axes et les actions prévues sont à consulter via la feuille de route en ligne sur le site www.redon.fr, rubrique Action sociale**.

Des actions de prévention autour de l'égalité hommes-femmes sont réalisées durant l'événement Autour d'elles spécifiquement auprès des plus jeunes. Ici, en mars dernier, à l'école Marie-Curie.

AUTOUR D'ELLES : il va y avoir du sport en mars

Cet événement désormais annuel et bien inscrit dans l'agenda redonnais permet de mobiliser de nombreux partenaires et de les impliquer sur la question de l'égalité femmes-hommes.

La prochaine édition d'Autour d'elles, en mars 2024, sera l'occasion de mettre à l'honneur, à travers une exposition de photos, une quinzaine de personnalités sportives. Le rendez-vous est pris pour un mois rythmé par de nombreux événements autour de l'égalité femmes-hommes.

Le programme sera annoncé en début d'année 2024 sur www.redon.fr

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : des interlocuteurs à votre écoute

Vous êtes victime de violence ?
Plusieurs dispositifs sont mis en place à l'échelle nationale ou locale. Un numéro unique est accessible à toutes en cas de violences sexuelles et sexistes : le **39 19**.

Les autres numéros utiles :

- SOS Victimes 35
  02 99 35 06 07
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 35
  02 99 30 80 89
- Les urgences de l'hôpital
  02 99 71 71 96
- Le tribunal de grande instance de Rennes
  02 99 65 37 37

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA PRESQU'ÎLE : Les bords de Vilaine sécurisés

Le réaménagement des berges de la presqu'île fait partie intégrante du projet Confluences 2030. La sécurisation des bords de Vilaine va débuter avec l'abattage de peupliers qui peuvent s'avérer dangereux pour les promeneurs. La mise en valeur paysagère suivra en 2024.

Les berges de la presqu'île de Redon, espaces bien connus des promeneurs locaux, sont au cœur du projet Confluences 2030, considérés comme des lieux ouverts aux multiples pratiques et des espaces en lien avec l'eau et la nature.

Des peupliers dangereux pour les promeneurs

Afin de débuter l'aménagement de la berge de la presqu'île en bord de Vilaine, il est nécessaire de sécuriser cet espace au préalable. Une étude réalisée par l'Office national des forêts a conclu qu'un certains nombres d'arbres étaient malades et leur dépérissement pouvait s'avérer dangereux pour les promeneurs : chutes de branches, déracinement, etc. 69 peupliers seront ainsi abattus d'ici la fin de cette année.

Ces arbres situés sur 350 mètres le long des berges seront abattus par la Région, maître d'ouvrage et propriétaire du domaine public fluvial.

Une valorisation paysagère fin 2024

En 2024, les souches seront rognées afin de permettre le remplacement des peupliers par des plantations d'arbres feuillus de hauts jets, à croissance plus lente et donc plus durables, qui seront plantés dès l'automne 2024 pour renouveler ce patrimoine arboré. Cette opération sera assurée par la Ville dans le cadre de l'aménagement des espaces publics de l'opération Garnier. Conformément aux orientations du plan guide aménagement Confluences 2030, l'ambiance de ces berges, dit du chemin sous la marée sera conservée invitant à la promenade et à la contemplation des marais et du fleuve. Les cheminements existants seront simplifiés pour augmenter les surfaces végétales et offrir des espaces de pelouses. Des mobiliers de conforts très simples propices à la convivialité et à la détente seront installés. Le projet d'aménagement définitif en cours d'étude sera présenté au public en 2024.

CONFLUENCES 2030 : les autres projets

Travaux quai Jean-Bart : les travaux se poursuivent

Les travaux d'aménagement du quai Jean-Bart se poursuivent jusqu'en avril prochain. Au printemps 2024, les travaux se poursuivront quai Amiral de la Grandière (lire Redon Mag n° 119).

Démolition halles Garnier : la découverte de plomb retarde la déconstruction

Cette récente découverte a ralenti l'avancée des études préalables à la déconstruction du site puisque cela implique des analyses complémentaires et nécessite de revoir l'organisation du chantier.

La déconstruction, initialement prévue en cette fin d'année 2023, est décalée. Les processus de décontamination et déconstruction sont aujourd'hui affinés face à la présence de plomb.

Friche Stef : une enquête publique lancée en 2024

Le futur aménagement de la friche Stef, ancien site industriel situé à proximité de la gare, est voué à devenir un nouveau quartier à vocation économique et d'habitat. Une enquête publique pour une modification du plan local d'urbanisme nécessaire à l'avancement du projet sera lancée en 2024.

Suivez le projet Confluences 2030 sur www.confluences2030.fr ou contact par mail : c.girard@redon-agglomeration.bzh

REDON AGGLOMÉRATION engagée contre les inondations

Redon Agglomération et l'EPTB Eaux & Vilaine ont décidé d'engager un vaste programme de protection contre les inondations à Redon et Saint-Nicolas-de-Redon.

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations) a été créée au niveau national en vue de structurer les actions de gestion des cours d'eau et des zones humides, jusqu'alors morcelées et mises en œuvre par différentes structures. Le but est donc de donner sur tout le territoire national des capacités techniques et financières aux collectivités pour agir sur la préservation des milieux aquatiques, la gestion du risque inondation en lien avec les politiques d'aménagement du territoire.

Cette compétence est devenue obligatoire à compter du 1er janvier 2018 pour les intercommunalités et donc pour Redon Agglomération.

Cependant, les missions relevant de cette compétence doivent être menées à l'échelle du bassin versant, parce que les inondations et les écosystèmes aquatiques ne s'arrêtent pas aux frontières des intercommunalités.

Gérer le risque inondation est essentiel

Pour bien le connaître, Eaux et Vilaine s'est dotée d'outils pour améliorer la compréhension du fonctionnement des inondations en simulant des crues historiques ou théoriques à l'échelle du bassin. Ils permettent aussi de tester l'efficacité de projets d'aménagement.

Accompagner les projets des collectivités et les services de l'Etat

Eaux et Vilaine a les capacités pour accompagner les maîtres d'ouvrage dans leurs projets (études, travaux, gestion d'ouvrage...) à travers la mise à disposition d'une expertise technique et assure également la maîtrise d'ouvrage de projets structurants ou innovants, à l'échelle du bassin versant.

C'est à ce titre que Redon Agglomération et l'EPTB Eaux & Vilaine ont décidé d'engager un vaste programme de protection contre les inondations sur Redon et Saint-Nicolas-de-Redon.

Un investissement conséquent

A Redon, il s'agit d'installer des batardeaux amovibles sur les aménagements urbains en cours de réalisation sur le quai Jean-Bart. La réalisation d'un merlon de protection sur le site de l'Erea Château du Mail et du Ciné Manivel et la construction d'une station de pompage complètent l'ensemble du projet. Ces travaux sont estimés à 1.370.000 € HT.

A Saint-Nicolas-de-Redon, il s'agit du confortement de l'endiguement du quartier de « la Digue » pour un montant de 290.000 € HT.

Au total, ce sont ainsi plus de 1.660.000 € HT qui sont investis par Redon Agglomération dans la protection des habitants de ces secteurs. Une contribution forte au maintien de la qualité de vie des habitants du territoire.

REDON Agglomération Bretagne Sud

TOUTES LES DATES EN
DÉCEMBRE 2023

GRAND JEU DE NOËL

Effectuez vos achats dans l'un des commerces redonnais afin de récupérer un bulletin de participation pour le tirage au sort qui vous permettra de remporter l'un des T'chèq cadeau offert par la Ville, pour un montant de 1 000 €.

Jeu gratuit sans obligation d'achat
Urne située place du Parlement

DU 2 AU 31 DÉCEMBRE 2023

NOËL À REDON :

Les contrées de l'avent

Voir page 9

DU 9 DÉCEMBRE AU 8 JANVIER

MARCHÉ DE NOËL

Artisanat et gastronomie.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE
De 9h00 à 18h00
Halles de Redon

UN FLOCON DANS MA GORGE

Ce conte initiatique tout en délicatesse nous mène à la découverte de la culture inuite. Joyeux, jamais didactique, il soulève subtilement de grandes questions d'Histoire et d'identité.

MARDI 19 DÉCEMBRE
A 20h00
Le Carré 9
De 6 à 10 €

Jean-Marc Lobbe

TOUTES LES DATES EN
FÉVRIER 2024

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR WWW.REDON.FR

VILLE DE Redon

SUPERS 8

Dans le cadre du festival municipal « Autour d'elles » qui valorise les droits des femmes et promeut l'égalité entre les hommes et les femmes, l'association redonnaise « Olegya, Harmonie par la Voix », a réuni trois groupes de 8 femmes pour créer ensemble un conte à leur image.

VENDREDI 8 MARS
A 20h30
Le Carré 9
Entrée libre - Réservation conseillée

Adrien Maurice

SOIRÉE SAINT-PATRICK

En collaboration avec le musicien Pierre-Josquin Goisbault, Le Carré 9 fête la Saint Patrick et met à l'honneur la musique irlandaise et celtique.

JEUDI 21 MARS
A 19h30
Le Carré 9
De 6 à 10 €

WEST BRASS BAND

Figure majeure de l'ouest de la France, cet orchestre constitué d'une trentaine de musiciens professionnels, amateurs et étudiants, revisite des standards du jazz, des musiques de films, ainsi que des œuvres contemporaines.

DIMANCHE 14 AVRIL
A 17h00
Le Carré 9
Renseignement et billetterie auprès du 7, Conservatoire de musique.

Laurent Touzot

LES RENCA'ART JAZZ

Depuis plusieurs années, durant un week-end, les Renc'art Jazz ont pour objectif de faire se rencontrer amateurs, professionnels et publics autour de la danse.

SAMEDI 20 AVRIL
A 20h00
Le Carré 9
De 6 à 10 €

TOUTES LES DATES EN
MAI 2024

TÉLÉTHON

Cluedo géant, kermesse du Téléthon, buvette et restauration.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

De 10h00 à 17h00
Cloître Saint-Sauveur et centre-ville

JAZZ EN PAYS DE REDON

Pour la deuxième année, Le Carré 9 accueille le festival Jazz en Pays de Redon en mode cabaret.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

A 19h45
Le Carré 9

MARCHÉ DE NOËL

Artisanat et gastronomie.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

De 9h00 à 18h00
Halles de Redon

VIKTOR VINCENT FANTASTIK

Plus qu'un spectacle, une expérience unique de mentalisme.
Est-ce une illusion ? Est-ce réel ? Ou est-ce encore autre chose ? Offrez-vous une soirée de mystère dont vous reparlerez longtemps...

JEUDI 15 FÉVRIER

A 20h30
Le Carré 9
De 18 à 30 €

Thomas Braut

TOUTES LES DATES EN MARS 2024

AUTOUR D'ELLES

Voir pages 24-25

DU 1ER AU 31 MARS

EN AVANT TOUTES ! COMPAGNIE BOOM

Dans un seule en scène, Zoé Grossot exhume des portraits de femmes aux destins extraordinaires, que notre histoire a effacées. Un spectacle essentiel, militant et drôle !

JEUDI 28 MARS

A 20h30
Le Carré 9
De 6 à 10 €

Romain Le Gall Brachet

TOUTES LES DATES EN AVRIL 2024

LES MUSICALES DE REDON

Découvrez toute la programmation du festival des Musicales de Redon avec le parrain ou la marraine de cette 12e édition dans une présentation illustrée, puis profitez d'un concert inédit.

JEUDI 16 MAI

A 19h00
Le Carré 9
Entrée libre - Réservation conseillée

TOUTES LES DATES EN JUIN 2024

LES MYSTÉRIALES

En 2024, les Mystériales, festival des littératures populaires et de l'imaginaire, auront lieu les 15 et 16 juin, toujours dans le cadre magnifique et inspirant du cloître de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon.

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN

Cloître Saint-Sauveur
Entrée libre

FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme les années précédentes, profitez des concerts de plein air aux 4 coins de la Ville. Programme complet à découvrir prochainement.

VENDREDI 21 JUIN

Centre-ville de Redon et alentours
Gratuit

Hôpital : il y a urgence !

Le projet de reconstruction du bâtiment central de l'hôpital sur le site de Bellevue semble de moins en moins assuré : l'investissement de l'Agence Régionale de Santé est insuffisant (20 millions d'euros), et compte tenu des faibles capacités d'investissement de l'hôpital, cela signifie un report certain du projet, si ce n'est une remise en cause totale. Sans un soutien beaucoup plus conséquent de l'État, nous voyons déjà se dégrader les conditions de santé sur le territoire avec l'éloignement des outils mais aussi un manque de personnel de santé. La CPAM constate déjà des renonciations à se faire soigner, exemple : le taux de mammographie est en forte baisse sur le territoire de Redon !

Un **front commun politique et citoyen** sur le territoire doit défendre ce projet, et rappeler à l'ARS son absolue nécessité : **l'État doit apporter un soutien financier à hauteur de 70% du montant total du projet de reconstruction estimé désormais à 70 millions d'euros**.

Les élus Redon-Demain sont mobilisés pour soutenir le maintien d'un service public de santé et de proximité sur le territoire : de gauche à droite : Loïc L'Haridon, Stéphanie Brault, Thomas Maréchal, Martine Évain, Mangala Tual et Nicolas Régis.

Des demandes de citoyens

En mars 2020, nous sollicitions vos suffrages pour donner une nouvelle dynamique à notre territoire. Six élus siègent au Conseil Municipal de Redon ; Loïc L'Haridon siège aussi au Conseil de Redon-Agglomération. Le 18 octobre, nous avons organisé une réunion publique afin de présenter notre bilan de mi-mandat. À cette occasion, nous avons présenté notre action et écouté les Redonnais venus nous rencontrer.

Un souhait est partagé : le plan de développement des voies cyclables sur la commune exige une plus grande visibilité. Un schéma directeur vélo avait été produit en 2017 avec un suivi par les utilisateurs. Les aménagements piétons et vélos, contrairement à ce qui est affiché par la majorité, sans validation ni concertation avec les associations de mobilités douces, génèrent la frustration des citoyens partie prenante, même si les intentions semblent bonnes. Une telle consultation est vertueuse par rapport aux coûts de certains aménagements jugés inadaptés par les usagers. Pourquoi ces méthodes qui fonctionnent ont-elles été mises en suspens ? Elles pourraient d'ailleurs être animées par un prestataire.

Il y a aussi une nécessité à développer des transports publics mais aussi à mieux optimiser les transports scolaires, en faisant en sorte qu'ils soient mutualisés avec d'autres usagers. Les citoyens rencontrés constatent un gros déficit d'information sur les transports disponibles. La ligne Plélan-La Gacilly-Redon est insuffisamment mise en avant. Ils souhaiteraient qu'un lieu unique de renseignement sur les mobilités disponibles sur le territoire soit mis en place.

L'obligation du versement transport par les employeurs qui devait être votée par l'Agglomération en novembre, doit être l'occasion demain de s'assurer des cohérences d'horaires entre le train et les futures lignes de bus. D'autre part, les projets ferroviaires qui émergent entre Vannes et Quimper d'une part et entre Guipry et Rennes d'autre part doivent nous alerter : Redon et son territoire ne doivent pas demain être écartés de ces avancées.

Les tarifs de l'eau doivent être réfléchis pour une meilleure prise en compte des quantités consommées et des efforts de sobriété réalisés par les habitants.

Le logement à Redon est insuffisant et parfois insalubre : comment se fait-il que la mairie ferme les yeux sur les logements vacants et les marchands de sommeil du centre-ville ? Le Maire et sa majorité s'étaient pourtant engagés avec fermeté en début de mandat contre le logement insalubre : nous attendons toujours les actes !

Dispositif « Porteurs de Paroles »

Nous relayons le dispositif mis en place par la Préfecture de Rennes dans le but d'aider les personnes victimes de violences conjugales.

Porter la parole des victimes, c'est concrètement les aider !

Ne laissons aucune victime seule.

Les élus Redon-Demain vous donnent rendez-vous le premier samedi de chaque mois de 10h30 à midi au local de l'opposition : 26 rue Saint-Michel à Redon.

Programme des prochains ateliers participatifs :

- Le 2 décembre : Les mobilités
- Le 6 janvier : Enfance et jeunesse
- Le 3 février : Sociologie et Économie redonnaises

Nous contacter : redondemain@laposte.net

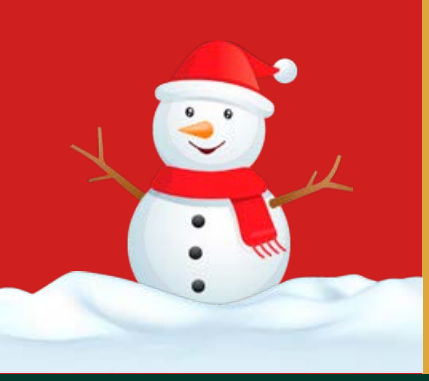

1 000 €

DE CHÈQUES CADEAUX À GAGNER !

DU 2 AU 31 DÉCEMBRE 2023

OFFERTS PAR LA VILLE DE REDON

1 GAGNANT À 200 € ET 40 GAGNANTS À 20 €
SOIT 41 GAGNANTS TIRÉS AU SORT LE 10 JANVIER 2024

GRAND JEU DE NOËL

DEMANDEZ VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION
À VOTRE COMMERÇANT
OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.
REMPLISSEZ-LE ET DÉPOSEZ-LE DANS L'URNE
SITUÉE PLACE DU PARLEMENT.

T'CHÈQ ! Cadeaux
"Fêtes" leur plaisir en 100% local

JEU GRATUIT
SANS OBLIGATION D'ACHAT

INFORMATIONS ET RÈGLEMENT
WWW.REDON.FR

VILLE DE Redon

DU 09 AU 24 DÉCEMBRE

NOËL À REDON

LES CONTRÉES DE L'AVENT

SPECTACLES / JEUX / ANIMATIONS
MARCHÉS DE NOËL LES 10 & 17 DÉC.

Les Contrées de l'Avent

lever le rideau

Ville de Redon Terre d'émotions